De l'avis de l'inspecteur d'académie Alassane Niane, « cet état de fait est une résultante des différentes stratégies et dispositifs développés par l'académie pour l'amélioration à la fois des performances des élèves, et, surtout l'accroissement du taux d'achèvement de la scolarité des filles. A l'arrivée, la région s'illustre déjà avec un taux brut de scolarisation des filles de l'ordre de 99,8 % contre seulement 68,6 % pour les garçons en 2011.

Sur le même registre, le taux d'achèvement qui renseigne sur la proportion des enfants âgés de 12 ans qui ont atteint la dernière année du cycle primaire, porte les filles devant les garçons avec un acquis de 66,9 % en 2011.

Avec un taux d'abandon d'ailleurs moins important que celui des garçons, les filles qui sont arrivées massivement au cm2 cette année représentent ainsi 60,37 % des 6856 candidats inscrits à l'Entrée en 6éme et à l'examen du Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

La même tendance est observée au niveau des différents départements de la région, surtout à Kanel où 1433 filles (62,03%) se sont présentées en même temps que 877 garçons.

Alors qu'elles sont 210 (56%) dans le département de Ranérou en présence de 165 garçons, les candidates au concours d'entrée en sixième et de l'examen du Certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) représentent 59,84 % des 4171 inscrits dans le département de Matam. Pour l'autorité académique, ceci dénote, des nombreux efforts consentis pour la réussite de la politique de scolarisation des filles.

Il précisera en effet « en plus des campagnes de sensibilisation et d'accompagnement, plusieurs stratégies allant dans le sens du maintien des filles ont été développées au niveau de la région qui est une zone fortement conservatrice confrontée aux mariages précoces qui figurent parmi les obstacles majeurs ».

Revenant par la suite sur le déroulement des épreuves du concours d'entrée en 6éme et de l'examen du Certificat de fin d'études élémentaires, l'inspecteur d'académie qui s'est dit

satisfait de leur bon déroulement, n'a pas manqué de noter que sur le plan des ressources humaines, un nombre suffisant d'enseignants a été convoqué pour la correction.

Comme il est de coutume, une délégation composée du gouverneur de région, des autorités de l'éducation, des maires des communes de Matam et Ourossogui, s'est rendue successivement dans les centres d'examen pilotes de la région en présence des parents d'élèves et des représentants des syndicats.

Par Pape Moctar Ndiaye